



# Documentation pour les médias

Date

3 avril 2008

---

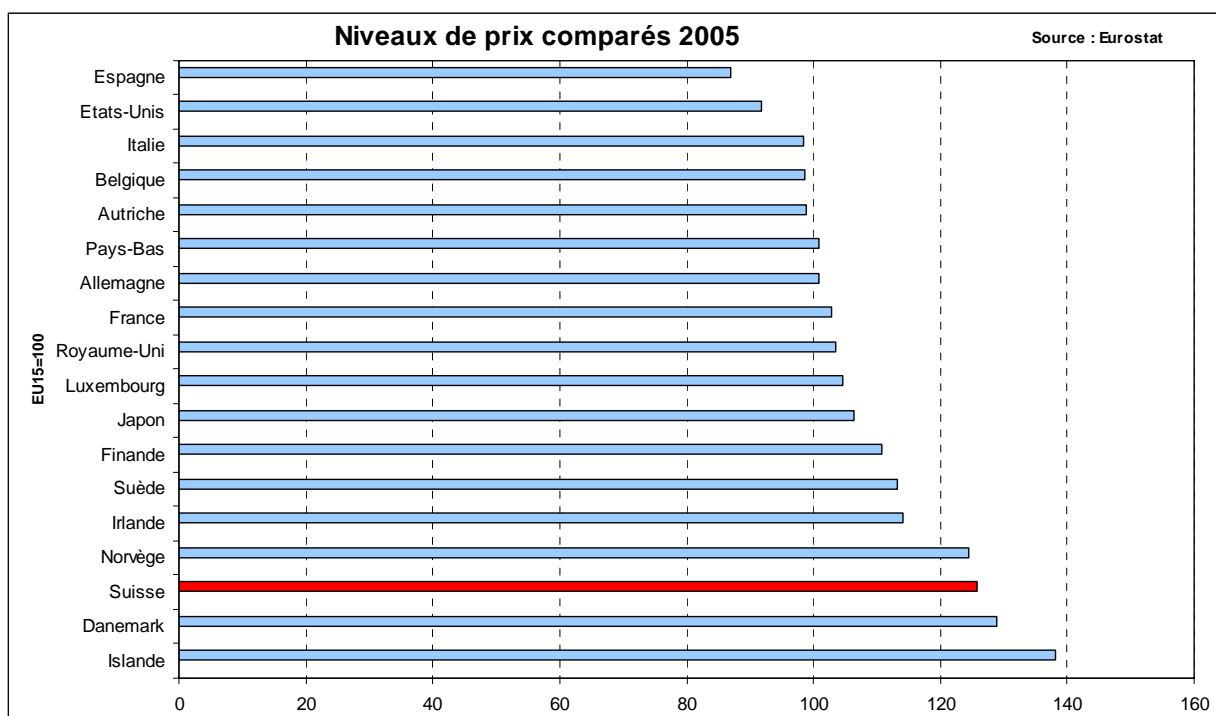
## La Suisse, îlot de cherté

Les conclusions en matière de politique économique du rapport du SECO « La Suisse, îlot de cherté » se recourent avec la réponse du Conseil fédéral au postulat éponyme d'Eugen David (05.3816). Le rapport du SECO montre en outre l'évolution générale du niveau des prix en Suisse vis-à-vis de l'UE durant ces dernières années. Quelles sont les catégories de produits pour lesquelles les prix suisses sont plus élevés ou plus bas ? Y a-t-il oui ou non une convergence des prix ? Les différences de prix par rapport aux pays voisins (Allemagne, France et Italie) sont par ailleurs examinées au moyen d'exemples concrets. Les raisons des différences de prix des articles sélectionnés sont aussi analysées sous l'angle économétrique. Il ressort de ces analyses que le niveau élevé des prix en Suisse relève, pour la plupart des produits examinés, de la conjonction de plusieurs facteurs qui peuvent même se renforcer mutuellement. La suppression d'un seul facteur poussant les prix à la hausse n'est donc pas susceptible de mettre fin à l'exception suisse en matière de prix. En revanche, plusieurs réformes, même mises en œuvre séparément, peuvent contribuer à la convergence des prix. Parmi celles-ci figurent notamment un droit de la concurrence efficace, la suppression des entraves techniques au commerce, l'abaissement des droits de douane et une réglementation libérale en matière de droits de protection de la propriété intellectuelle.

### 1. Le niveau des prix en 2005

L'Office statistique de l'UE (Eurostat) est la source d'information privilégiée pour comparer les prix au niveau international : il collecte, dans le cadre du projet de comparaison internationale des prix, des données sur de multiples pays, dont la Suisse. Le graphique 1 montre le coût d'un panier de marchandises standard en 2005 dans différents pays, après conversion – le cas échéant – de la monnaie nationale vers l'euro en utilisant les taux de change courants. Il montre que, en 2005, le niveau des prix suisses était parmi les plus élevés en Europe avec ceux du Danemark, de la Norvège et de l'Islande.

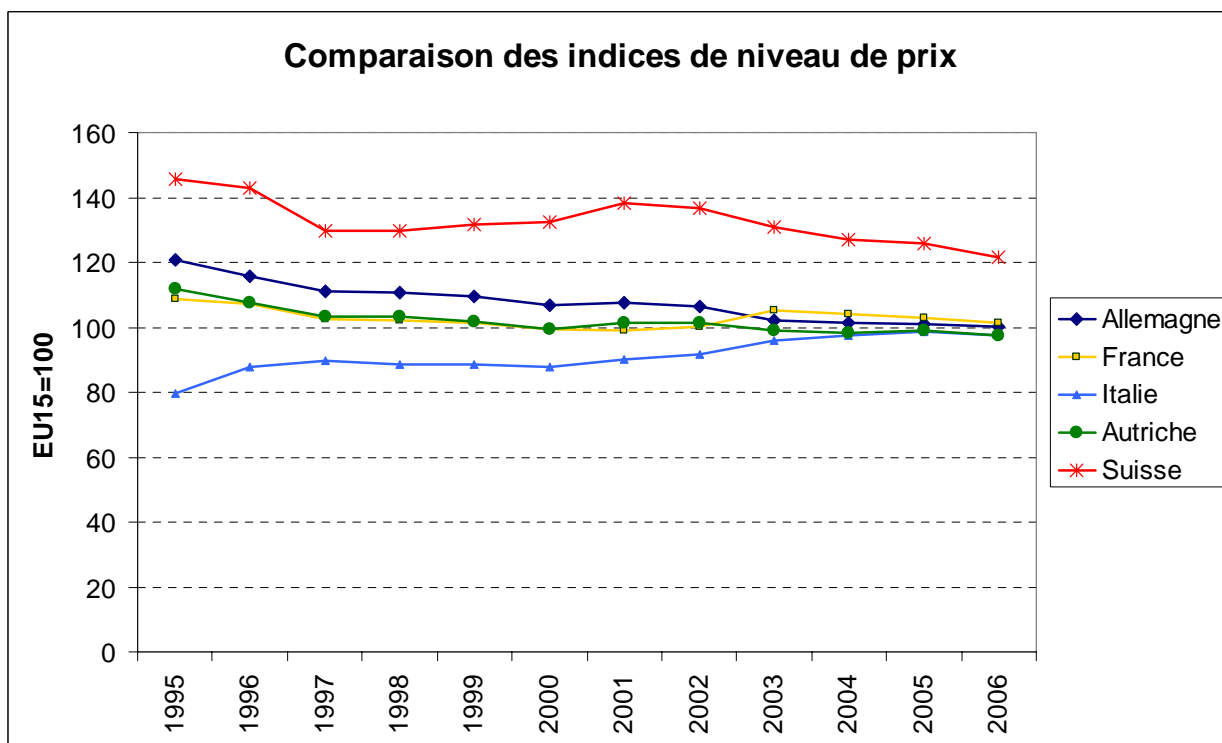
Graphique 1



## 2. Evolution du niveau des prix en comparaison avec les pays voisins

Les chiffres d'Eurostat peuvent être utilisés, avec certaines restrictions, pour mettre en lumière un éventuel rapprochement du niveau des prix entre différents pays.

Graphique 2



Le graphique 2 confirme une convergence générale des niveaux de prix en direction de la moyenne européenne. Dans le cas de l'Allemagne, le rapprochement est intervenu de façon continue à partir d'un niveau élevé. Pour l'Italie, c'est l'inverse. La France et l'Autriche, qui ont toujours été proches de la moyenne de l'Europe des Quinze, s'en sont encore rapprochées ces dernières années.

### 3. Evolution des différences de prix selon les groupes de produits

Le graphique 2 ne permet pas de voir les différences importantes de niveau de prix entre les pays voisins pour différents groupes de produits. Ainsi, en 2005, en Italie, le niveau de prix des produits laitiers égalait quasiment celui de la Suisse.

Le tableau suivant montre où se situe la Suisse pour les 14 catégories principales de produits de cette enquête.

#### Indices de niveau de prix comparatifs (EU15=100)

| Année  | 1995   | 2005   | $\Delta$ 95-05 |
|--|--------|--------|----------------|
|  | Suisse | Suisse |                |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées      | 146.3  | 138.2  | -8.1           |
| Boissons alcoolisées, tabac                            | 115.4  | 90.6   | -24.8          |
| Articles d'habillement et chaussures                   | 112.2  | 117.5  | +5.3           |
| Logement/eau/électricité/chauffage                     | 187.3  | 158.1  | -29.2          |
| Meubles, articles de ménage, entretien de l'habitation | 122.2  | 115.6  | -6.6           |
| Santé  | 153.8  | 135.7  | -18.1          |
| Transports   | 119.5  | 107.3  | -12.2          |
| Communications   | 127.7  | 124.1  | -3.6           |
| Loisirs et culture                                     | 134.7  | 118.9  | -15.8          |
| Education  | 181.1  | 143.0  | -38.1          |
| Restaurants et hôtels                                  | 143.6  | 120.9  | -22.7          |
| Autres marchandises et services                        | 147.5  | 131.1  | -16.4          |
| Machines et outillage                                  | 114.3  | 101.6  | -12.7          |
| Construction   | 151.6  | 144.8  | -6.8           |

Source : Eurostat

Le tableau contient également des indications sur l'évolution des prix par groupes de marchandises. Le principal constat est que les différences de prix entre la Suisse et l'Europe des Quinze se sont globalement réduites entre 1995 et 2005 dans les 14 catégories principales. Toutefois, le niveau des prix dans les secteurs proches de l'Etat (produits alimentaires, santé, éducation) se démarque encore très fortement de la moyenne européenne. Les prix de la construction, quoique élevés eux aussi, s'inscrivent dans une série chronologique relativement instable. Enfin, les loyers élevés – qui sont aussi un signe de prospérité – et les prix de l'offre d'infrastructures publiques se répercutent sur la rubrique logement/eau/électricité/chauffage.

### 4. Comparaisons de prix sur la base d'un choix de 50 produits

Les résultats désagrégés des données Eurostat ne sont pas accessibles au public. Même à un niveau fortement agrégé, ces chiffres ne sont disponibles qu'un certain temps après le relevé. Or, pour analyser les causes des écarts de prix, il s'avère nécessaire de redescendre au niveau de chaque produit car les raisons ne sont pas seulement multiples, mais elles diffèrent d'un produit à l'autre et se cumulent généralement. Afin d'obtenir des données plus précises, le SECO a procédé lui-même à des relevés de prix, notamment dans les centres commerciaux très proches de la Suisse, en Alsace, dans le sud de l'Allemagne et à Domodossola/Verbania, pour tenir compte de l'importance du tourisme d'achat. L'enquête a été menée par des collaborateurs expérimentés de l'OFS selon les critères retenus par Eurostat.

Si les 50 produits sélectionnés ne sauraient être pleinement représentatifs, ils revêtent toutefois une grande importance sur les marchés considérés. Partant, il convient de considérer que leurs prix ont dû s'insérer dans la structure générale de prix des marchés nationaux considérés pour cette catégorie de produits. Les prix bruts ont été retenus, ce qui fait apparaître les prix suisses meilleur marché que si on avait retenu les prix après déduction des redevances publiques. L'explication tient au taux de TVA plus bas en Suisse (taux standard de 7,6%, contre 16 à 20% dans les pays voisins lors du premier relevé en 2005). Le tableau ci-après montre les écarts de prix en pour cent existant pour les différents produits entre la Suisse et la moyenne des trois pays voisins retenus pour l'enquête :

|              | <u>Plus cher en Suisse</u>   | <u>Meilleur marché en Suisse</u>   |
|--------------|--|--|
| Jusqu'à 10%  | jouet<br>table<br>roses<br>livre<br>scooter<br>perceuse<br>verres  | voitures de marque européenne<br>corn-flakes<br>dispersion intérieure<br>boisson énergétique<br>voiture de marque extra-européenne<br>déambulateur<br>montre       |
| De 10 à 30%  | fromages à pâte molle<br>piles<br>téléviseur<br>chaussures de sport<br>Cola (hors marque)<br>balai<br>pain croustillant<br>réfrigérateur<br>médicament I<br>tracteur<br>barre de chocolat<br>aliments pour chat (de marque)<br>riz (hors marque) | ordinateur portable<br>slip pour dames<br>essence<br>engrais pour plantes<br>produit de soin du corps<br>tube néon<br>mazout<br>pèse-personnes<br>CD du hit parade |
| De 30 à 50%  | huile-moteur   |  |
| De 50 à 100% | revue<br>produit-lessive<br>aliments pour chat (hors marque)<br>salami<br>couches d'incontinence<br>bombe de gaz<br>assiette en porcelaine<br>médicament II<br>pâte d'étanchéité en cartouche  |  |
| Plus de 100% | mastic universel (poudre)<br>aliments pour bébés<br>allumettes<br>extincteur   |  |

## Evolution dans le temps

Le relevé initial des données a eu lieu pour la première fois en octobre 2005. Afin de renforcer la pertinence et l'actualité de l'étude, l'enquête portant sur le prix des 50 produits retenus a été réitérée en février 2008. Il s'est avéré que durant ces deux années, l'assortiment des fournisseurs a considérablement changé, ce qui complique la comparabilité des deux relevés. Cependant, les observations suivantes concernant l'évolution dans le temps peuvent être faites :

- L'ordre des différents pays en ce qui concerne le niveau des prix n'a pas évolué ; de façon générale, la Suisse est restée le pays le plus coûteux et l'Allemagne le pays le plus avantageux ;
- Les écarts de prix entre les différents pays ont diminué. Les raisons qui expliquent ce rapprochement des prix sont nombreuses, parmi lesquelles figurent en particulier :
  - o La légère appréciation de l'euro par rapport au franc suisse entre octobre 2005 et février 2008 a rendu la Suisse, en tant que pays le plus coûteux, meilleur marché.
  - o L'augmentation du taux de TVA a rendu l'Allemagne, en tant que pays le plus avantageux, plus chère.

L'intégration internationale des marchés se poursuit et encourage la convergence des prix. Depuis 2005, la Suisse a ainsi partiellement adapté sa législation sur les denrées alimentaires aux normes européennes, alors que le marché du fromage a été libéralisé entre la Suisse et l'UE.

## 5. Raisons des écarts de prix

Déterminer les raisons des différences de prix au cas par cas pour une sélection de 50 produits était l'objectif principal de l'enquête. Ce faisant, une attention particulière a été accordée à la question de savoir si les entraves au commerce poussent les prix à la hausse et le cas échéant, de les identifier. L'idée était d'obtenir ainsi de pertinentes indications en vue de la révision de la loi sur les entraves techniques au commerce (LETC). Cette révision ne se limite pas à l'introduction du principe « Cassis de Dijon » en Suisse ; elle vise également les prescriptions en matière d'étiquetage des produits et les procédures d'autorisation.

Premier constat : il y a, pour la plupart des produits, plusieurs raisons aux écarts de prix. Les denrées alimentaires offrent un bon exemple d'interaction entre une raison principale et des facteurs connexes : si elles sont plus chères en Suisse, cela tient principalement à la politique agricole. A cet égard, la protection à la frontière peut prendre des formes différentes selon le produit (des droits de douane, des prix seuils, quotas d'importations assortis de droits de douane préférentiels, etc.). Mais la protection tarifaire ne suffit souvent pas à expliquer les différences de prix constatées. Les entraves non tarifaires au commerce ont aussi une certaine incidence en restreignant la concurrence. Les dénonciations d'entraves techniques au commerce poussant les prix à la hausse qui ont été adressées en 2005 à la Comco montrent que ces entraves jouent justement un rôle de tout premier plan dans le domaine des produits alimentaires transformés. Par ailleurs, un cadre concurrentiel fort différent de celui des pays environnants a pu se constituer en Suisse du fait des barrières douanières élevées, avec les incidences sur les prix qui en découlent.

Le rapport passe en revue et analyse les facteurs poussant les prix à la hausse pour ces 50 produits sélectionnés. Les structures du marché, le contexte en matière d'entraves techniques au commerce, le niveau des droits de douane et des autres taxes étatiques sont examinés de façon systématique.

Pour étayer les résultats obtenus pour les 50 produits sélectionnés, un chapitre du rapport contient une évaluation économétrique de l'influence des différents facteurs de formation des prix. Une variable qui ressort dans toutes les équations<sup>1</sup> comme significative est la présence d'une procédure d'autorisation<sup>2</sup>. Selon les résultats obtenus, une procédure d'autorisation renchérit clairement le prix des produits concernés. Une deuxième variable, qui revient systématiquement n'est pas liée aux entraves potentielles au commerce telles les procédures d'autorisation, mais aux conditions de concurrence. Si les détaillants s'approvisionnaient davantage à l'étranger, ils pourraient bénéficier de l'intense concurrence intermarques régissant sur les marchés des pays voisins, et l'augmentation des prix en Suisse serait nettement moins importante.

Des effets non négligeables découlent aussi d'exigences spécifiques à la Suisse qui requièrent une adaptation de la composition des produits et nécessitent une adaptation de l'étiquetage des produits. Selon les évaluations, ces prescriptions induiraient une hausse des prix qui peut atteindre 20%. Admettre librement en circulation en Suisse les produits distribués sur le marché allemand, pour lesquels ces dispositions ne sont pas encore harmonisées, pourrait réduire le prix de vente final des produits. En effet, le marché suisse pourrait ainsi être « rattaché » au marché allemand, où les prix sont très avantageux.

On peut donc escompter un net effet de réduction des prix

- en remplaçant les procédures d'autorisation par une obligation d'informer les autorités ;
- en renonçant aux mentions spécifiques sur les emballages des produits destinés au marché suisse ;
- en permettant aux détaillants de s'approvisionner directement sur le marché voisin le plus avantageux pour eux, sachant que d'autres facteurs que l'absence d'entraves techniques au commerce peuvent aussi jouer un rôle, comme l'effet des dispositions relatives au droit de la concurrence sur les systèmes de distribution sélective.

## 6. Synthèse

Pour conclure, on peut dire que, s'il y a bel et bien une tendance au rapprochement des prix suisses avec les prix de l'UE, de nombreuses catégories de produits et de services recèlent encore un potentiel en la matière. Il est primordial que l'action politique s'exerce prioritairement là où les prix élevés résultent de l'action de l'Etat et où elle a par conséquent le pouvoir d'agir et de réformer en profondeur les règles du marché. C'est le cas pour la politique agricole et pour les prix administrés par l'Etat dans le secteur de la santé et celui des infrastructures. Le renforcement de la concurrence peut aussi bénéficier au consommateur par l'intermédiaire des échanges internationaux de marchandises. Eu égard à la nécessaire élimination des entraves techniques au commerce, l'étude démontre que la suppression des procédures d'autorisation et que l'harmonisation des dispositions en matière d'étiquetage induiraient un rapprochement plus poussé avec les prix pratiqués dans l'UE.

Renseignements :

Peter Balastèr, SECO, Direction de la politique économique, chef secteur Croissance et politique de la concurrence, tél. ++41 (31) 322 21 18,  
courriel : peter.balaster@seco.admin.ch

---

<sup>1</sup> Une évaluation a été faite avec les prix TTC et une autre sans les taxes étatiques (la TVA notamment), par rapport à chacun des trois pays voisins séparément et par rapport au prix pratiqué dans le pays voisin le meilleur marché.

<sup>2</sup> En examinant transversalement les huit équations estimatives, les paramètres les plus probables se situaient entre 0,2 et 0,67, ce qui signifie que, lorsqu'une procédure d'autorisation est requise, les prix en Suisse pouvaient afficher un différentiel de 20 à 70% par rapport aux pays voisins. Il convient néanmoins de prendre en considération la taille réduite de l'échantillon et la marge d'erreur importante relative à ces valeurs estimatives.